

---

# POLITIQUE D'UTILISATION DES SALLES ET DES PIANOS

---

Février 2018

---

Direction des Affaires publiques – Faculté  
de musique de l'Université de Montréal

---

## Table des matières

POLITIQUE D'UTILISATION DES SALLES DE CONCERT ET DES PIANOS .....	3
1. Préambule .....	3
2. Généralités concernant les événements académiques.....	3
2.1. Quand réserver.....	3
2.2. Pratique personnelle .....	3
3. Salle Serge-Garant (B-484) .....	4
3.1. Restriction des accès à la salle.....	4
3.2. Pianos en usage à la salle Serge-Garant (B-484) .....	4
3.3. Restriction des accès au piano CF-6 <i>Premium</i> .....	4
3.3.1. Délais de réservation du piano .....	4
3.3.2. Gestion des clés des pianos .....	4
3.4. Placement des pianos.....	5
3.1. Manipulations des pianos.....	5
3.1.1. Procédure pour la manipulation des pianos .....	5
3.2. Piano préparé et usage non-traditionnel .....	6
3.3. Location externe de la salle et du piano.....	6
4. Salle Jean-Papineau-Couture (B-421) .....	6
4.1. Accès à la salle B-421.....	6
4.2. Pianos en usage au B-421 .....	6
5. Salle Claude-Champagne (SCC).....	6
5.1. Accès à la salle SCC .....	6
5.2. Pianos en usage à la SCC.....	6
5.3. Placement et usage des pianos de la SCC.....	7
5.4. Enregistrements à la SCC .....	7
5.4.1. Procédure d'enregistrement à la SCC.....	7
ANNEXE A – Salles à réserver par type d'événement .....	8
ANNEXE B – Temps alloué aux répétitions de récitals, par programme .....	9

# POLITIQUE D'UTILISATION DES SALLES DE CONCERT ET DES PIANOS

*Février 2018*

## 1. Préambule

La nouvelle politique d'utilisation des salles et des pianos de la Faculté de musique émane des nouvelles réalités suivantes :

- la salle Serge-Garant (B-484) rehaussée par des travaux;
- l'acquisition d'un second piano pour le B-484, en plus du piano principal;
- le secteur piano occupe la salle Serge-Garant (B-484) pour ses concerts de classe et récitals de premier cycle;
- l'ajout de récitals de maîtrise en jazz;
- l'augmentation de l'exigence technique et de l'envergure des événements;
- les débordements constatés en période de pointe des récitals d'avril et mai;
- la salle Claude-Champagne (SCC) dotée d'un grand piano de prestige Steinway de Hambourg, donc trois pianos en permanence dans la SCC.

La direction des Affaires publiques prend action pour assurer une gestion et une occupation optimale des salles de concerts, ainsi que la préservation des lieux et des équipements qui s'y trouvent, le tout en concordance avec les priorités facultaires.

## 2. Généralités concernant les événements académiques

### 2.1. Quand réserver

- Pour un récital : **2 mois avant** le récital ou à la fin janvier pour les récitals à la session d'hiver;
- Pour les autres événements : **avant le 10 du mois précédent** la date de l'événement.

### 2.2. Pratique personnelle

À noter qu'aucun étudiant ne peut réserver une salle de concert pour des répétitions personnelles, autres que celles officiellement permises en périphérie d'un récital ou pour un enregistrement.

### **3. Salle Serge-Garant (B-484)**

#### **3.1. Restriction des accès à la salle**

La porte de la salle est munie d'une serrure comportant un bariillet à clé en plus d'un système de déverrouillage à combinaisons (boutons pressoirs). Les codes sont changés à intervalles réguliers afin d'éviter la propagation du code et l'accès pour tous. La clé servira aux membres du personnel administratif et de production autorisés, ainsi qu'au personnel autorisé de la DI et de la DPS autorisés.

#### **3.2. Pianos en usage à la salle Serge-Garant (B-484)**

1. Yamaha modèle CF-6 *Premium* (acquis en 2016 pour les besoins exclusifs du secteur d'interprétation piano classique)
2. Yamaha modèle C7X (anciennement au B-421) de taille semi-concert, 7 pieds 6 po

#### **3.3. Restriction des accès au piano CF-6 Premium**

Le piano CF-6 *Premium*, acquis en 2016 pour les besoins exclusifs du secteur d'interprétation piano classique est réservé aux activités de ce secteur.

##### **3.3.1.Délais de réservation du piano**

L'accès au piano CF-6 *Premium* ne pourra être garanti que si la réservation de l'activité du secteur d'interprétation piano est effectuée le 15 du mois précédent une réservation. Les demandes du secteur d'interprétation piano nécessitant le *Premium*, faites hors délai, seront refusées.

##### **3.3.2.Gestion des clés des pianos**

Le piano CF-6 *Premium* est muni d'une serrure unique et tenu barré en tout temps.

Les clés du piano CF-6 *Premium* de la salle Serge-Garant (B-484) sont gérées par la technicienne à la production Sarah Joyal, dans la foulée des réservations de salle. Une preuve d'identité est demandée en guise de dépôt. En cas de perte, des frais de 50 \$ seront exigés.

Les professeurs du secteur d'interprétation piano auront chacun une clé permettant d'ouvrir le piano CF-6 *Premium*. Ils devront toutefois s'assurer de réserver la salle auprès de Sarah Joyal, dans les délais prescrits pour toute utilisation, afin que l'instrument approprié soit mis en place.

### **3.4. Placement des pianos**

Les deux pianos demeurent en permanence sur scène, sauf lors d'événement précis où l'espace est requis. Dans de tels cas, les pianos seront entreposés dans l'espace de rangement à air contrôlé, en arrière-scène.

### **3.1. Manipulations des pianos**

Les usagers (pianistes/étudiants) ne peuvent effectuer qu'un seul type de manœuvre eux-mêmes, soit le « positionnement de piano ».

1. **Positionnement de piano :** Action de changer légèrement la position d'utilisation d'un ou des pianos en fonction d'un besoin d'optimisation. Cette action peut être accomplie par un membre du personnel de production ou par une autre personne.
2. **Déplacement de piano :** Action de bouger un ou des pianos sur la scène de sa position de repos vers la position d'utilisation. Cette action ne peut être accomplie que par un membre du personnel de production.
3. **Mouvement de piano :** Action de bouger un ou des pianos à partir du local d'entreposage vers la scène ou vis-versa. Cette action ne peut être accomplie que par deux personnes simultanément, soit un membre du personnel de production assisté par une autre personne.

#### **3.1.1. Procédure pour la manipulation des pianos**

Cette procédure s'applique aux trois paliers de manipulation décrits plus haut.

- 1- Fermer le couvercle (la queue) du piano
- 2- Débrancher le fil électrique
- 3- Mettre la housse
- 4- Bouger le piano selon le besoin
- 5- Brancher le fil électrique
- 6- Enlever la housse au besoin

Il est impératif de remettre la housse sur l'instrument après utilisation, sauf s'il doit être utilisé immédiatement ensuite par une autre personne.

### **3.2. Piano préparé et usage non-traditionnel**

Lors de leur réservation auprès de Sarah Joyal, technicienne à la production, les usagers auront pris connaissance du document d'information «Techniques pour usage non-traditionnel» décrivant les précautions à prendre lors de l'exécution d'œuvres nécessitant un piano préparé. On favorise la salle Jean-Papineau-Couture (B-421) pour la tenue de ces récitals. Au préalable, une rencontre avec les musiciens et le responsable du parc de pianos devrait avoir lieu pour discuter des enjeux reliés à l'exécution des pièces au programme. Si un piano préparé était requis dans le B-484, il faudrait alors faire déménager un 3<sup>e</sup> piano afin de préserver le haut niveau de qualité des deux pianos permanents de la salle.

### **3.3. Location externe de la salle et du piano**

Le piano offert pour une clientèle externe est le piano principal de la salle, soit le C7X.

## **4. Salle Jean-Papineau-Couture (B-421)**

### **4.1. Accès à la salle B-421**

La salle est débarrée et ouverte à la pratique personnelle lorsqu'elle est libre de réservation avec priorité au secteur d'interprétation piano.

### **4.2. Pianos en usage au B-421**

- Steinway 7 pi
- Yamaha 7 pi 6 po

## **5. Salle Claude-Champagne (SCC)**

### **5.1. Accès à la salle SCC**

La salle est barrée en tout temps et la présence minimale d'un technicien à la production (réisseur) est nécessaire pour toute utilisation de la salle, publique ou non. Aucune répétition personnelle spontanée n'est possible dans la SCC.

### **5.2. Pianos en usage à la SCC**

- Steinway modèle D de Hambourg (arrivée prévue en mars 2018)
- Fazioli 9 pi
- Steinway (New-York) 9 pi

### **5.3. Placement et usage des pianos de la SCC**

Les trois pianos demeurent sur scène, sauf lorsque nécessaire. Si plus d'espace est requis pour un concert avec orchestre et chœur, un piano sera entreposé dans la cage d'ascenseur de scène.

Le piano Steinway New York est destiné principalement aux usages non-traditionnels (piano préparé) ou pour les œuvres nécessitant trois pianos.

### **5.4. Enregistrements à la SCC**

#### **5.4.1. Procédure d'enregistrement à la SCC**

Les enregistrements (durée de deux heures à la fois seulement) à la salle Claude-Champagne (SCC) sont payants pour les étudiants. Le coût est de 100 \$ pour avoir une démo avec un technicien du secteur multimédia et de 50 \$ pour utiliser uniquement le système libre-service. Le paiement se fait en ligne via Dexero.

## ANNEXE A – Salles à réserver par type d'événement

En vigueur actuellement

Quelle salle?	Récitals								Examens	Concerts de classe		
	1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle			3 <sup>e</sup> cycle						
	Baccalauréat	Mi-DESS	Fin DESS	Mi-maîtrise	Fin maîtrise	DEPA	Programme de doctorat	Fin doctorat				
Piano	B-484	B-484	SCC	B-484	B-484 ou SCC	B-484 ou SCC	B-484 ou SCC	SCC	B-484	B-484		
Cordes	B-484	B-484	SCC	B-484	SCC	SCC	SCC	SCC	B-484	B-484		
Vents	B-484	B-484	SCC	B-484	SCC	SCC	SCC	SCC	B-484	B-484		
Chant	B-484	B-484	SCC	SCC	SCC	SCC	SCC	SCC	B-484	B-484		
Jazz	B-484	B-484	SCC	B-484	SCC	SCC	SCC	SCC	Salles de cours	B-484 ou à l'externe		
Guitare	B-484	B-484	SCC	B-484	SCC	SCC	SCC	SCC	B-484	B-484		
Percussion	B-484	B-484	SCC	B-484	SCC	SCC	SCC	SCC	Locaux de perc.	B-484		

## ANNEXE B – Temps alloué aux répétitions de récitals, par programme

En vigueur actuellement (avec changements introduits depuis 2016-2017 en gris)

Durée générale	Récitals							
	1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle			3 <sup>e</sup> cycle		
	Baccalauréat	Mi-DESS	Fin DESS	Mi-maîtrise	Fin maîtrise	DEPA	Programme de doctorat	Fin doctorat
Piano	1 x 2 h	1 x 2 h	1 x 2 h	1 x 2 h	3 x 2 h	3 x 2 h	2 x 2 h	3 x 2 h
Cordes	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h
Vents	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h
Chant	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h
Jazz	1 x 1 h 30	NA	NA	1 x 1 h	NA	NA	NA	NA
Guitare	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h
Percussion	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2 h	1 x 1 h 30	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h	1 x 2h